



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



140ème SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., ÉUA, 25-29 juin 2007

Point 6.1 de l'ordre du jour provisoire

CE140/24, Corrig. 1 (Fr.)
21 juin 2007
ORIGINAL : ANGLAIS

RÉFORME DES CONTRATS À L'OPS

Veillez remplacer les deux dernières phrases du paragraphe numéro un par le texte suivant :

1. ... Les changements de l'OMS entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2007. Des remaniements aux contrats régissant le personnel non permanent suivront en 2008. L'OPS a l'intention d'appliquer ses propres changements aux contrats du personnel des Nations Unies le 1^{er} janvier 2008.
